

# CSP

CENTRE SOCIAL PROTESTANT  
NEUCHÂTEL

## CSP NEUCHATEL

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



**MÈRE DE FAMILLE**  
**TEMPS PARTIEL**  
**VEUVAGE**  
**SURMENAGE**  
**DÉPRESSION**  
**LICENCIEMENT**

**FIN DE L'HISTOIRE ?  
À VOUS DE VOIR**

GRÂCE À VOS DONNÉS, LES PROFESSIONNEL-LE-S DU CSP ACCOMPAGNENT  
ET CONSEillent LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS.

**AIDEZ-NOUS À AIDER**  
CCP 10-2143-2 - WWW.CSP.CH

5 FRS  
OUVREZ L'APP TWINT  
ET SCANNEZ UN QR  
CODE CI-CONTRE  
OU RDV SUR [CSP.CH](http://CSP.CH)

10 FRS  
TWINT

**CSP**  
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

BOUAIN COMMUNICATION

---

**CSP NEUCHÂTEL**  
**TABLE DES MATIÈRES**

---

<b>BILLET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION</b>	<b>5</b>
<b>BILLET DU DIRECTEUR</b>	<b>7</b>
<b>MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION</b>	<b>8</b>
<b>DONS ET SUBVENTIONS : REMERCIEMENTS</b>	<b>10</b>
<b>RAPPORTS DES SECTEURS</b>	
ADMINISTRATIF	12
SOCIAL - PRÉVENTION ET DÉSENDETTEMENT	14
PRÉVENTION À L'ENDETTEMENT DES JEUNES	19
JURIDIQUE	20
PROCÉDURE D'ASILE	22
RÉFUGIÉS STATUTAIRES	25
INSERTION MIGRATION ASILE	27
CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE	29
INSERTION DE LA JOLIETTE	33
RAMASSAGE ET BOUTIQUES	36
<b>POLITIQUE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXES</b>	
<b>COMPTES ANNUELS 2019</b>	
A CONSULTER SUR LE LIEN SUIVANT : <a href="http://www.csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/">www.csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/</a>	

---

## BILLET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

---

### Retour dans le passé

Dans mon rapport de l'an dernier, je relevais notamment un niveau d'activité maintenu malgré les pressions budgétaires de l'État, l'obtention d'un contrat avec le service des migrations, une fusion achevée avec la fondation de la Joliette et l'adoption tout en douceur de la nouvelle grille salariale.

### Activité 2019

Résultat remarquable, le CSP a su en 2019 non seulement maintenir mais développer son rythme d'activité, ceci malgré les pressions budgétaires récurrentes de notre mandataire principal qu'est l'État de Neuchâtel. Nous le devons à la qualité de nos relations et de nos prestations. Toute l'équipe du CSP a fourni des services remarquables ceci dans un esprit de collaboration et d'équipe notable. Qu'elle en soit vivement remerciée et sache poursuivre dans cette voie stimulante.

Petit bémol, le projet de loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement (LLPS) nous prend beaucoup d'énergie. Si les visions de certains services de l'État et celles des institutions telles que la nôtre divergent quant aux principes à adopter et aux rôles respectifs, le dialogue constructif en cours permettra de conclure un mandat de prestations répondant aux besoins des personnes en situation de surendettement.

### Rénovation de la Grange de la Joliette

La fondation de la Joliette possédait un bâtiment du même nom à La Jonchère. La fusion nous a fait passer de l'état de locataire à celui de propriétaire !

C'est donc dans ce contexte que nous avons procédé à une rénovation importante de la partie arrière de l'objet, ancienne grange exploitée en tant que magasin, devenue insalubre et ne répondant plus aux exigences actuelles de

sécurité.

Le plan de développement du projet à la base de la décision de procéder aux travaux soulignait notamment un financement assuré à 80% grâce à un don de la LORO et une provision dans les comptes du CSP, une érosion du chiffre d'affaire du magasin en raison de son état de vétusté, des synergies avec l'activité de l'insertion et de l'artisanat dans la partie Sud du bâtiment. Le rôle de l'image de notre institution ainsi que la présence d'une cafétéria qui soit un lieu de convivialité, étaient également des éléments importants de l'appréciation.

Les travaux ont consisté en une « rénovation lourde » en ce sens que seuls les murs et toiture ont été conservés. Toute l'organisation intérieure du volume – étages, escaliers et ascenseur, cloisons – sont neufs. Les opportunités du développement durables ont été exploitées : isolation importante des murs et de la toiture ainsi que chauffage à pellets.

La rénovation de la grange de la Joliette, projet phare en 2019, s'inscrit parfaitement dans la logique entrepreneuriale du CSP. En effet, celui-ci finance ses activités par les dons et les contrats avec les institutions étatiques principalement mais aussi à raison de 20% environ par une activité relevant de l'économie privée, soit les prestations de l'atelier ainsi que le ramassage et les boutiques.

Cette branche de l'activité doit impérativement subsister. Elle est le garant du dynamisme et de l'état d'esprit de l'institution.

### Organisation et fonctionnement

En ce qui concerne le fonctionnement du CSP, nous poursuivons – toutefois pas au rythme initialement voulu – l'introduction de règles et processus dont doit disposer une gestion moderne. Il s'agit d'assurer la pérennité de l'institution sans sur-réguler, ceci afin de garantir un encadrement propice à l'esprit d'initiative et à la responsabilisation.

## Événements particuliers

Le CSP a fêté son 55ème anniversaire par une activité récréative des collaborateurs ... et la tenue d'un stand lors de Festi'neuch. Belle mobilisation volontaire, très bonne ambiance et reportage de Canal Alpha !

Flash d'information récent : les travaux d'extension de la boutique de Neuchâtel vont pouvoir démarrer.

## Remerciements

Années après années, fidèlement nos généreux donateurs rendent cette belle aventure possible.

Années après années, nos bénévoles permettent l'existence d'activités qui sans eux seraient tout simplement impossibles.

Années après années, nos collaborateurs ont permis un développement harmonieux et solide de nos prestations par leurs compétences, leur engagement et leur bonne humeur.



Qu'ils soient tous remerciés de nous permettre d'œuvrer ainsi en faveur de personnes en situations difficiles.

## P.S.

L'année 2020 a débuté par des changements de modes de fonctionnement drastiques en faveur du concept de télétravail. En effet une toute petite bestiole invisible s'est invitée dans nos vies, d'abord discrètement puis avec une stratégie à faire pâlir un général. Pour la suite de l'histoire, il vous faudra patienter jusqu'au tome 4 de mon rapport de président, soit celui de 2021 !

François Kistler  
Président du Conseil de fondation

## BILLET DU DIRECTEUR

### Fin de l'histoire ? À vous de voir

Cette interpellation figurait sur les affiches de la campagne de mars 2019 des quatre CSP traitant des problèmes d'endettement, poursuites, saisie sur salaire, minimum vital... Les personnes qui entrent dans la spirale des dettes plongent dans une réalité angoissante, socialement et juridiquement complexe, face à laquelle elles sont souvent impuissantes. Si la société de consommation et l'expansion de l'achat par crédit jouent sans doute un rôle dans le surendettement, l'expérience des CSP et les statistiques montrent que la gestion dite « téméraire » de l'argent, à elle seule, n'explique de loin pas ce phénomène. Dans la grande majorité des cas, ce sont des causes cumulées – structurelles, individuelles et contextuelles – qui en sont à l'origine. Qu'un accident de vie survienne, comme la perte d'emploi, une séparation ou une maladie, et ils risquent de perdre pied. De plus en plus de ménages suisses vivent en flux tendu. Cette dernière phrase, parue en mars 2019 dans notre dossier de presse, résonne particulièrement au moment où ce billet est rédigé. La pandémie qui bouleverse notre quotidien révèle abruptement qu'il n'y a pas que les ménages qui vivent en flux tendu...

### Une année riche en activités

Les différents rapports qui vous sont présentés ci-après retracent l'ensemble des activités de nos secteurs et témoignent à la fois de la pertinence de nos prestations et du bel engagement de notre équipe. Outre ses activités traditionnelles, l'année du 55e anniversaire du CSP du canton de Neuchâtel aura été marquée par l'important chantier de la rénovation de la grange de la Joliette (inauguration prévue pour février 2020), ainsi que par la participation du CSP à Festi'neuch. Si nous n'avons pas pu accueillir les 50'000 festivaliers sous notre tente (!), il est à relever que de nombreux jeunes s'y sont arrêtés et ont découvert le CSP au travers d'activités ludiques et parfois déjantées. Des contacts enrichissants, une belle expérience.

### Remerciements

Un chaleureux merci à nos fidèles partenaires publiques et privés, ainsi que nos donateurs pour leur indispensable soutien, à tous nos bénévoles, au Conseil de fondation du CSP et son président, et aux collaboratrices, collaborateurs et responsables du CSP pour leur engagement constant, leur dévouement et leur enthousiasme.

**Fin de l'histoire ? Sûrement pas...**  
Mais fin de ce billet !

Pierre Borer  
Directeur du CSP

## CONSEIL DE FONDATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

### Membres du Bureau

M. François Kistler, président	Boudry
M. Adrien Laurent, vice-président	Bevaix
M. Yvan Besomi, secrétaire	Les Hauts-Geneveys

### Autres membres

Mme Marie-Laure Béguin Mettraux	Fontainemelon
Mme Geneviève Jaquet-Robert	La Chaux-de-Fonds
Mme Guillemette Röögli	Cormondrèche
M. Jean-Pierre Authier	Neuchâtel
M. Adrien Bridel (délégué du Conseil synodal)	Neuchâtel
M. Richard Calame	Neuchâtel
M. Roger Maridor	Neuchâtel

### Comité de direction du CSP (avec voix consultative)

Pierre Borer, directeur
Isabelle Baume, directrice adjointe
Fabienne Sallin, responsable financière

### Organe de révision

Brunner & Associés SA, société fiduciaire Neuchâtel



## DONS ET SUBVENTIONS : REMERCIEMENTS

Par des dons uniques ou réguliers, **1556** personnes ont soutenu financièrement le CSP.

### Aux Amis du CSP

Un total de **CHF 192'952.73** a ainsi été recueilli sur le compte des Amis.

### À ceux qui soutiennent Budget des Autres

Le CSP développe sa propre action d'entraide : « Budget des Autres ». En 2019, un montant de **CHF 34'578.50** a été versé dans ce Fonds, tandis que CHF 38'298.30 ont pu être distribués.

### À ceux qui ont répondu à l'Appel de Mars

Avec l'Appel de Mars, cette campagne a atteint le montant de : **CHF 54'901.32**

### Aux donateurs divers

Les collectes des cultes ont rapporté : **CHF 781.15**

### Successions et legs

Succession de Mme Lozeron : **CHF 40'000.00**

### Dons in memoriam

Dons versés en mémoire de 5 personnes décédées : **CHF 10'759.42**

### À l'EREN et aux paroisses de l'EREN

L'EREN (Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel) accorde chaque année une contribution au CSP. En 2019, elle s'est montée à **CHF 286'000.00**.

### À l'État de Neuchâtel

Le travail accompli par le CSP au service de l'ensemble de la population du canton est reconnu par l'État, en complément de l'action sociale des services publics.

L'État a versé en 2019 une subvention contractuelle de **CHF 184'550.00**, ainsi qu'un montant de **CHF 240'000.00** pour le Service dettes et une subvention de **CHF 110'000.00** pour le service de consultation conjugale.

La contribution des communes (au travers de la facture sociale harmonisée) s'élève à **CHF 30'350.00**.

### À l'EPER

La subvention de l'EPER en faveur du service de consultations juridiques du secteur requérants d'asile s'élève à **CHF 65'000.00**.

### À Philip Morris International SA

En 2019, le don extraordinaire de Philip Morris International SA, en faveur du secteur social-prévention et désendettement, se monte à **CHF 74'412.80**.

### Aux Fonds privés

Excepté « Budget des Autres », le CSP ne dispose pas d'argent à distribuer aux personnes qui le consultent. Ponctuellement, les assistants sociaux font appel à des fondations privées. En 2019, **CHF 51'138.60** ont été distribués.

### Nous remercions pour leur soutien les Fonds suivants :

- Beobachter
- Cyril de Coulon
- Fondation de l'Hôpital Pourtalès
- Gialdini
- Fonds des Incurables
- Julie de Bosset
- Lions Club La Chaux-de-Fonds
- Œuvre séraphique de Charité Soleure
- Prestation d'Aide aux personnes Handicapées
- Pro Infirmis
- Pro Juventute
- Fonds Mimosa
- Pro Senectute
- Rougemont de Löwenberg
- Secours suisse d'hiver
- Solidarité mères et enfants (SOFO)
- Zonta Club
- SSUP Zürich
- Fonds Perrot-Petitpierre
- Loge de l'Amitié de La Chaux-de-Fonds
- Fondation neuchâteloise de secours aux chômeurs

### Nos sincères remerciements vont aussi :

- À la Loterie romande, commission neuchâteloise de répartition  
Pour la rénovation de la cuisine de la Joliette-CSP à la Jonchère, la commission neuchâteloise de répartition de la Loterie romande a versé le montant de **CHF 130'000.00**.
- Aux donateurs d'objets vendus dans nos boutiques.
- Aux bénévoles qui animent les boutiques du CSP et qui donnent des coups de mains précieux dans d'autres secteurs.

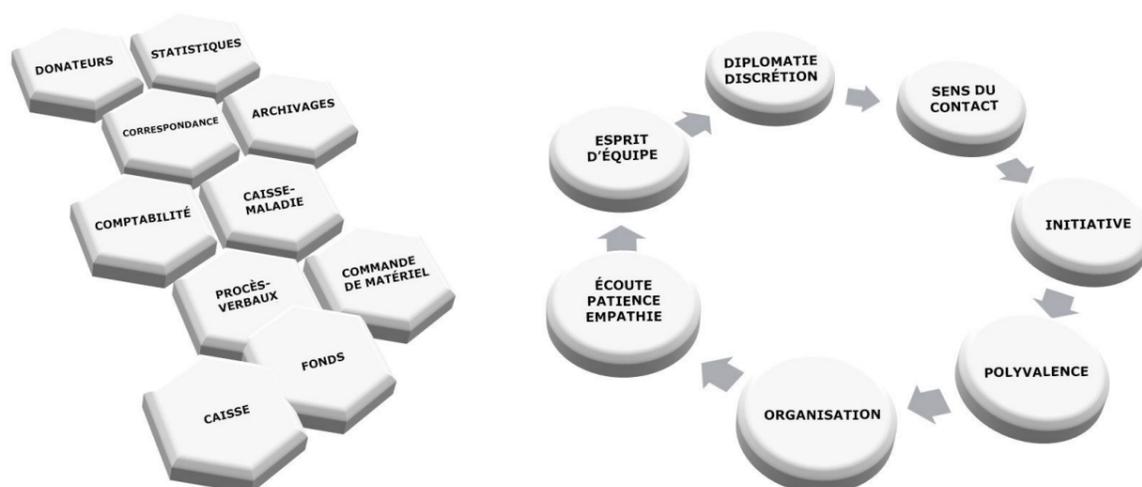
## SECTEUR ADMINISTRATIF

### Le secrétariat, c'est

- un secrétariat général à Neuchâtel
- deux réceptions & secrétariats sur les sites de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

**2184 demandes** de ramassage et/ou débarras ont été enregistrées auprès des réceptions, soit 175 de plus qu'en 2018.

Les secrétariats sont confrontés aux demandes d'aides liées à la conjoncture actuelle qui sont toujours plus nombreuses. Une attention particulière est importante envers les personnes qui ont besoin de déposer leur problème, que ce soit par téléphone ou au guichet. Les secrétariats les redirigent ensuite vers les différents services du CSP pour un premier rendez-vous, par exemple en accueil collectif pour poser des questions liées à l'argent et à sa gestion, avec le service de consultation conjugale et familiale pour les questions de couples ou encore avec le service juridique.



### Migration Windows 10 en janvier

La migration a eu son lot de points positifs : vitesse, sécurité, ou encore réapparition du menu « démarrer » pour n'en citer que quelques-uns. Toutefois, de nombreux bugs informatiques sont à relever, bien qu'ils aient été réglés au fur et à mesure des installations.



### Skype Entreprise en février



Une ligne principale pour tout le CSP du canton de Neuchâtel : 032 886 91 00



Une ligne pour le service ramassage : 032 886 91 50

Skype Entreprise a considérablement changé la façon de travailler. Ainsi, les réceptionnistes répondent désormais autant pour les services basés à Neuchâtel qu'à La Chaux-de-Fonds, ce qui a aussi permis d'uniformiser un maximum les pratiques des deux réceptions. Chaque collaborateur a un numéro direct qu'il gère (répondeur, appel en absence, etc.), les bénéficiaires connaissent leur numéro. La visibilité (disponible, occupé, en réunion, ne pas déranger, absent du bureau) est un outil utile pour tous à l'interne et sur le nœud cantonal, notamment lors d'appels téléphoniques, envoi de mail, etc. La mise en place de Skype Entreprise a été abordée avec beaucoup de positivisme et l'abandon de la cornette téléphonique a été une étape finalement vite passée et le casque accepté et dompté.

### L'ÉQUIPE DU SECTEUR ADMINISTRATIF

#### Bureau de Neuchâtel

Laure Godat, responsable du secrétariat  
Sandrine Gambetta, réceptionniste  
Valérie Pont, secrétaire-réceptionniste

Lounes Hadj Said, concierge

#### Bureau de La Chaux-de-Fonds

Danielle Cuennet, secrétaire-réceptionniste  
Séverine Schwendimann, secrétaire-réceptionniste

Somkhid Magrini, concierge

## SECTEUR SOCIAL PRÉVENTION ET DÉSENDETTEMENT

### Subsides d'assurance-maladie – nouvelles normes 2019

Supprimer les effets de seuils et les incitations négatives en augmentant le nombre de classifications (passant de 6 en 2018 à 15 en 2019), tels sont les objectifs visés par la réforme des subsides d'assurance-maladie introduite en 2019. La volonté, au travers de cette nouvelle formule, est d'améliorer la situation des ménages dont le revenu est légèrement supérieur aux normes de l'aide sociale, mais aussi celle des personnes à faible revenu ainsi que des familles qui ont à charge de jeunes adultes. Pour favoriser ces ménages tout en respectant les objectifs d'économie fixés dans le plan financier de législature, le CE (Conseil d'État) a été contraint de réduire les limites de revenu donnant droit à ces aides. Ainsi, pour une personne seule, la limite de revenu donnant droit à un subside s'élevait à CHF 3'191.00 par mois en 2018 et à CHF 2'755.00 en 2019.

Si le secteur social-prévention et désendettement salue la décision du CE de soutenir plus particulièrement les catégories susmentionnées, il est toutefois à relever qu'un certain nombre de familles avec charge d'enfants mineurs ainsi que des personnes seules ont vu leurs subsides se réduire, voire disparaître pour certains.

Ainsi, pour le même revenu annuel, un couple à charge d'enfants de 4 et 5 ans avait droit à un subside total de CHF 810.00 en 2018. Ce dernier n'était plus qu'à CHF 780.00 en 2019.

Un autre couple avec 3 enfants mineurs à charge a vu son subside passer de CHF 875.00 en 2018 à CHF 695.00 en 2019 !

Sans modification de revenu non plus, une personne seule a vu son subside de CHF 79.00 (accordé en 2018) disparaître en 2019.

Ces révisions du droit au subside d'assurance-maladie ont passablement agité la population et un certain nombre de personnes se sont approchées du service de prévention et désendettement du CSP afin de faire vérifier les

nouveaux calculs.

LAMal : Motions Bea Heim « Non-paiement des primes d'assurance-maladie. Pour que les parents restent les débiteurs des primes de leurs enfants » et Heinz Brand « Les parents restent débiteurs des primes des enfants à charge ».

Après avoir constaté que les primes impayées dans l'assurance obligatoire des soins continuaient à progresser, que la charge des primes d'assurance-maladie dans le budget des ménages de condition économique modeste ne cessait d'augmenter, le CF (Conseil fédéral) a décidé, en définitive, d'adopter ces motions. La première, déposée en 2017, avait à l'époque été rejetée par le CF et la seconde, déposée en 2019, a enfin été acceptée. Le CF s'est engagé à préparer un projet de modification de loi sur l'assurance-maladie pour concrétiser ces propositions.

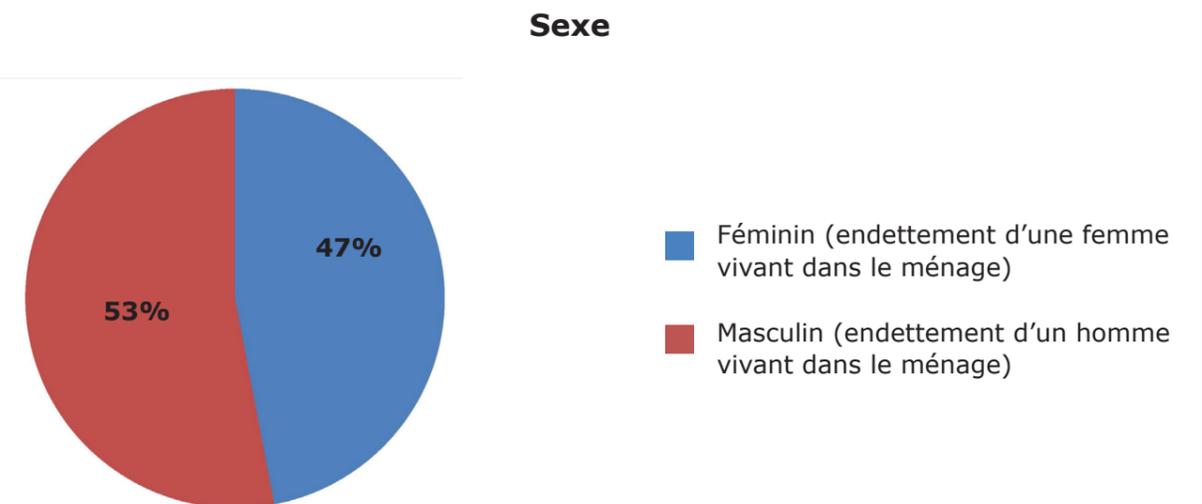
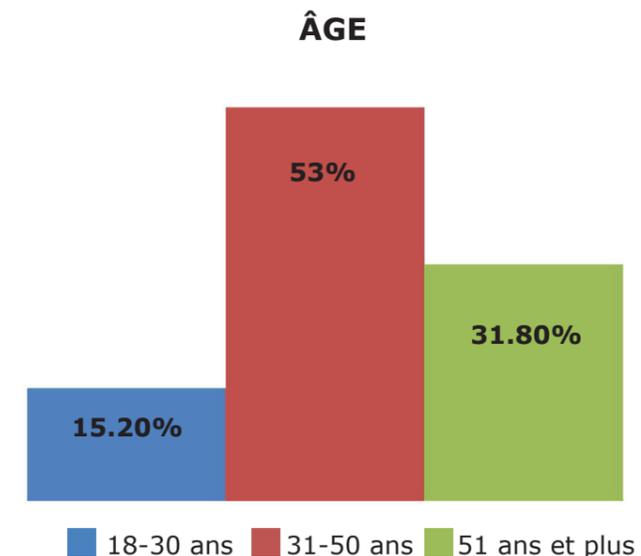
Une décision rassurante pour l'ensemble des services de conseil en matière d'endettement et plus particulièrement pour les jeunes adultes lesquels, à l'avenir, ne devront plus faire l'objet de poursuites à leur majorité pour des primes d'assurance-maladie dont le paiement a été négligé par leurs parents.

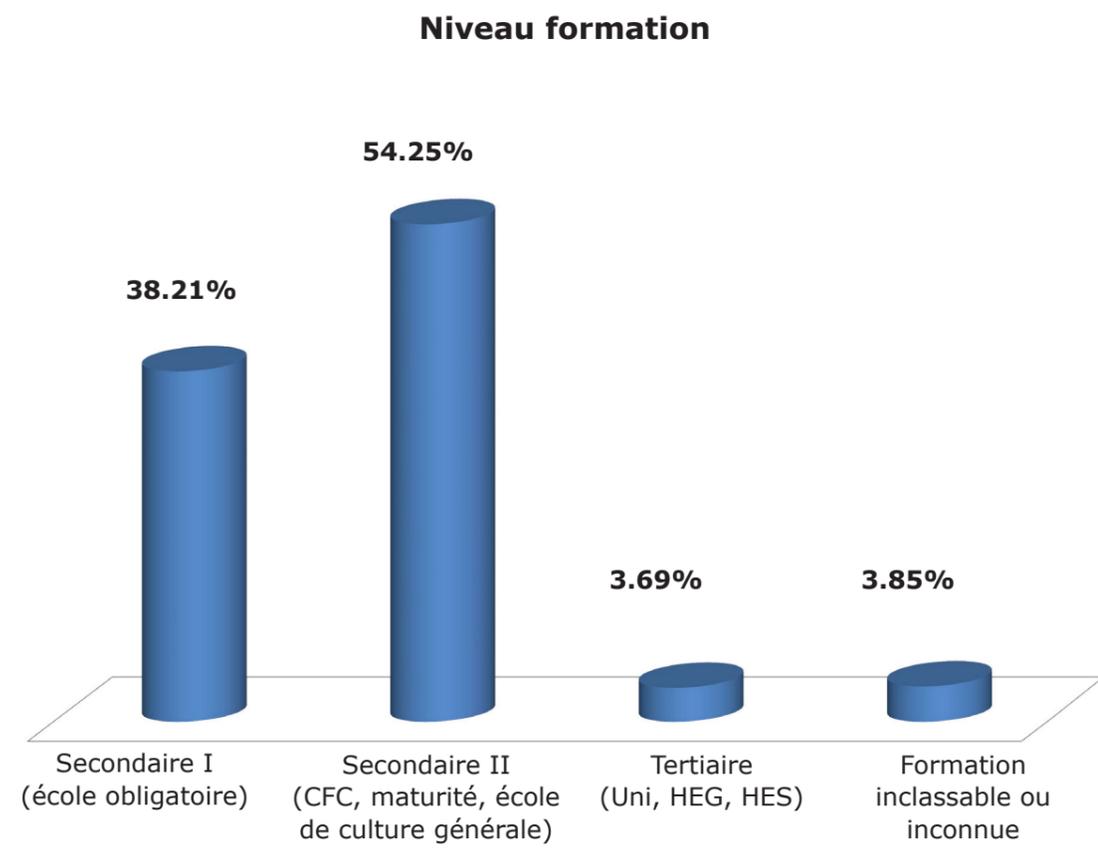
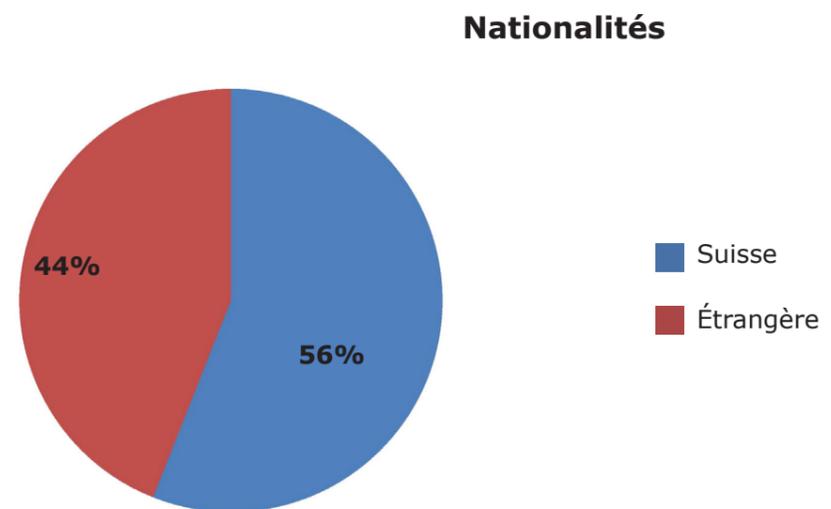
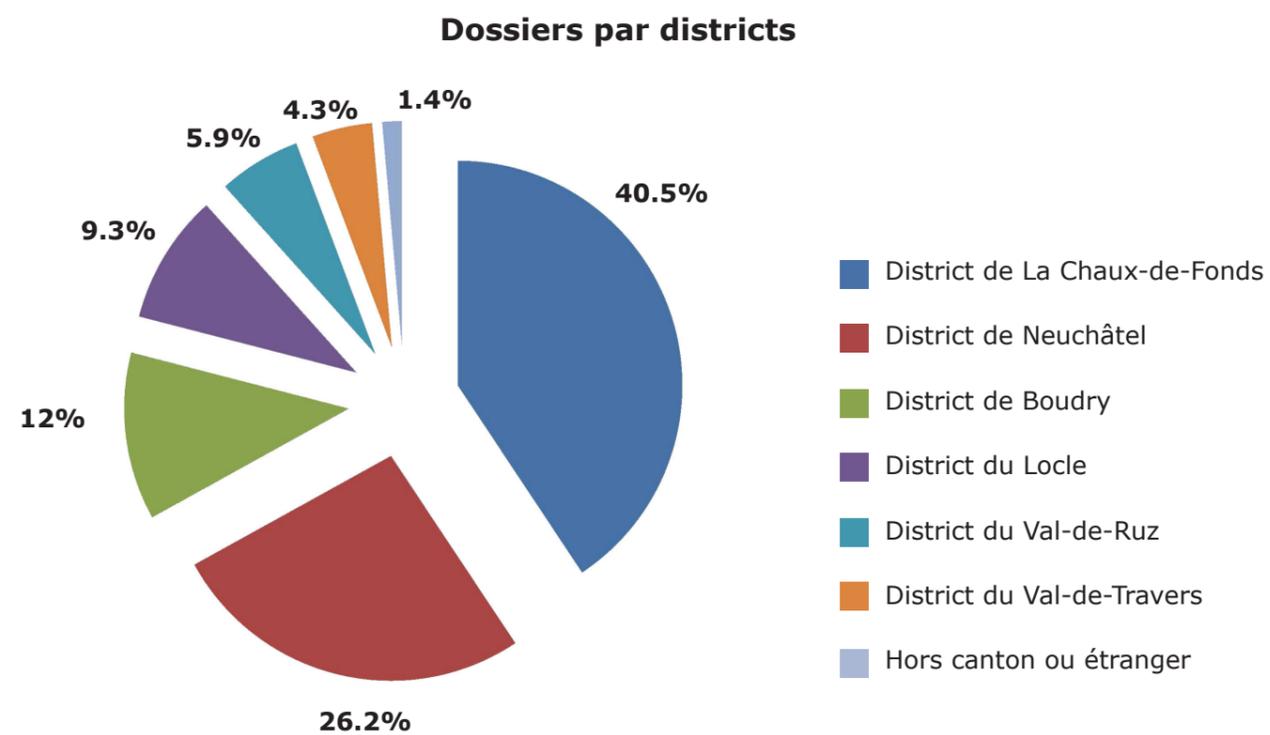
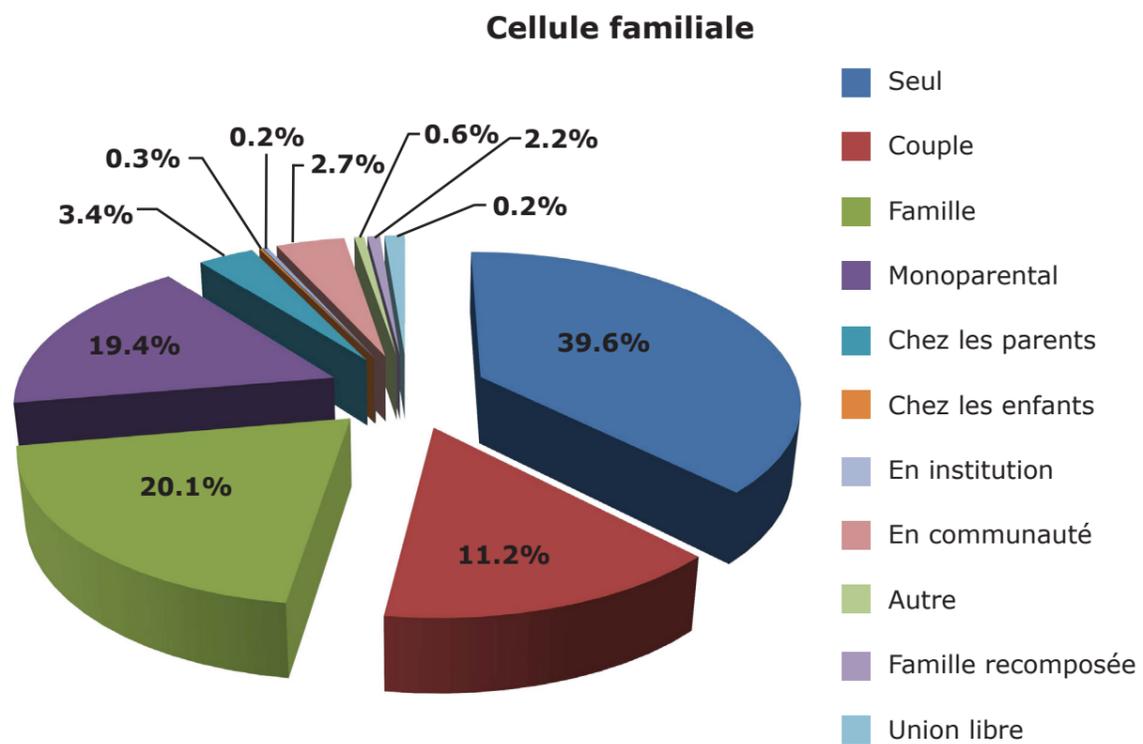
### Lutte contre le surendettement – Nouveau contrat de prestations

Dans le cadre de son projet de loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement (LLPS), le Conseil d'État a pris contact avec le CSP et Caritas en vue d'élaborer un nouveau contrat de prestations. Depuis plusieurs mois, des discussions entre les entités partenaires sont organisées. Elles se poursuivront en 2020.

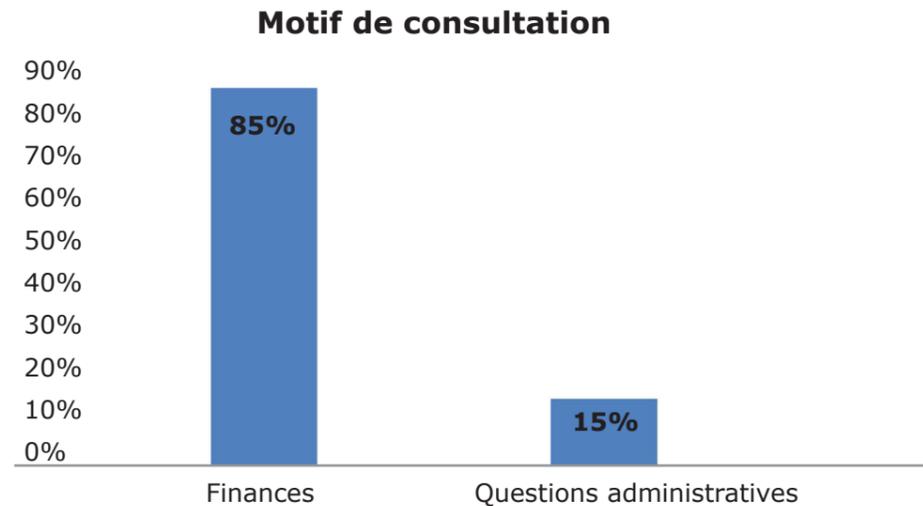
### 2019 QUELQUES CHIFFRES EN VRAC

623 dossiers suivis durant l'année, dont 252 nouvelles situations





## PRÉVENTION À L'ENDETTEMENT DES JEUNES LES FICELLES DU BUDGET



### L'ÉQUIPE DU SECTEUR SOCIAL - PRÉVENTION ET DÉSENDETTEMENT

Isabelle Baume, assistante sociale, coresponsable du secteur, directrice adjointe  
Frédéric Jakob, assistant social, coresponsable du secteur, jusqu'en avril  
Anne Bersot-Payrard, assistante sociale et coordinatrice du programme de prévention à l'endettement des jeunes  
Emile Dubois, assistant social depuis mai  
Noémie Kühner, assistante sociale et coordinatrice du programme de prévention à l'endettement des jeunes, coresponsable du secteur  
Estelle Picard, assistante sociale  
Coralie Personeni, assistante sociale  
Joanie Wicky, assistante sociale  
Alessio Galati, assistant social stagiaire, jusqu'en janvier  
Elodie Da Costa, assistante sociale stagiaire, d'août à novembre

Dans les bureaux du secteur social-prévention et désendettement, les collaborateurs continuent de rencontrer des personnes qui subissent les conséquences financières d'erreurs de jeunesse : une déclaration d'impôt qui n'a pas été remplie car la personne ne savait pas qu'elle devait annoncer une absence de revenu; une prise d'indépendance très tôt sans avoir une connaissance réelle des charges obligatoires qui s'ajoutent à un budget une fois qu'on dispose de son propre appartement; un manque d'informations sur les aides qui peuvent être apportées en fonction du revenu (subsidés pour la caisse maladie par exemple). Le constat suivant ressort des entretiens effectués : 8% des jeunes reçus dans le cadre de cette prévention ont déjà rencontré des problèmes de dettes et que 19% d'entre eux ont un proche qui a (eu) des difficultés financières. Nous restons donc convaincus de l'importance de notre programme de prévention à l'endettement et du besoin d'outiller les jeunes afin de leur permettre d'entrer dans la vie active dans les meilleures conditions possibles.

C'est donc avec plaisir que nous avons à nouveau répondu positivement aux fidèles sollicitations des lycées et écoles.

L'année 2019 a commencé, comme à l'accoutumée, au lycée Jean-Piaget avant de se poursuivre à l'ESTER, au lycée Denis-de-Rougemont, au lycée Blaise-Cendrars, à l'EOREN Bas-Lac puis à Cescole. Au total, le programme a touché 993 jeunes sur toute l'année.

Cette année, une Cash-Cash Party a été organisée dans chacun des établissements susmentionnés. Dans le cadre de cette activité, chaque étudiant se projette dans la peau d'un personnage qui gagne sa vie. Une fois qu'il a choisi le montant de son revenu, il passe auprès de 6 stands (habitat, santé, impôt, nourriture et hygiène, transport et loisirs) pour compléter son budget. Dès ce dernier rempli, un moment est pris pour vérifier quel en est le solde et si celui-ci est plutôt positif ou négatif. Des conseils pour équilibrer le budget sont alors donnés. L'objectif visé est qu'à l'issue de chaque Cash-Cash Party,

les participants aient conscience qu'il y a des charges fixes incontournables (impôts, caisse maladie) et d'autres charges qui dépendent de leurs choix (logement, transport, nourriture, loisirs).

Pour renforcer les apprentissages, cette année une brochure reprenant les informations importantes de chaque poste du budget et donnant quelques adresses utiles a été distribuée.

Afin de vérifier l'intérêt des étudiants à un tel programme, il leur a été demandé de remplir une évaluation. Cette année, le constat est, une fois de plus, que la grande majorité (85%) se disent très intéressés par le sujet et que 84% affirment avoir fait des découvertes intéressantes.

Pour mener à bien chacune des Cash-Cash Parties, 14 à 15 professionnels du social sont nécessaires. Sans le précieux soutien de notre réseau, il ne serait pas possible de répondre positivement à toutes les sollicitations.

Outre les interventions dans les écoles, des demandes émanent de la part de certaines entreprises pour sensibiliser leur apprentis. Ainsi, par exemple, Celgène nous a sollicités pour la troisième année consécutive.

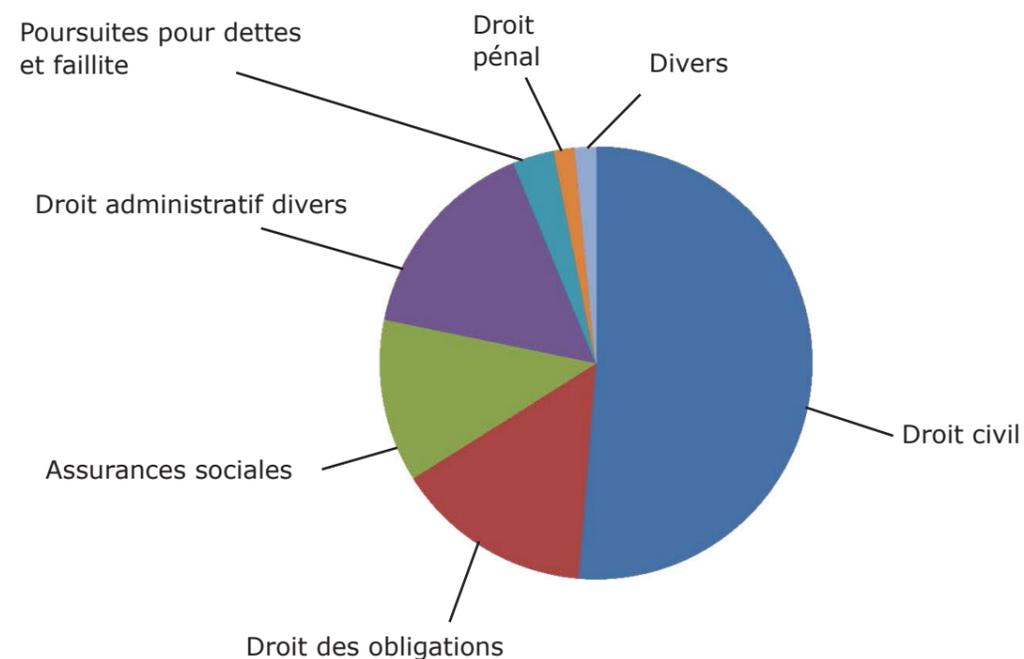
Pour l'avenir, le CSP espère que les activités de prévention poursuivent leur développement et puissent permettre prochainement aux collaborateurs du secteur d'intervenir dans toutes les écoles post-obligatoires.

## SECTEUR JURIDIQUE

### Soutien à la population en général

431 personnes ont pu poser leurs questions dans divers domaines du droit dans le cadre d'un entretien téléphonique. Les problématiques rencontrées concernaient notamment le droit de la famille (séparation, entretien des enfants mineurs et majeurs, non-paiement d'une contribution, etc.), les différents contrats (résiliation du contrat de travail, crédit à la consommation, etc.), le droit administratif (impôts, droit des étrangers, etc.), les assurances sociales (refus de prestations, suspension de paiement, pénalités, etc.) et le droit des poursuites (saisie et faillite).

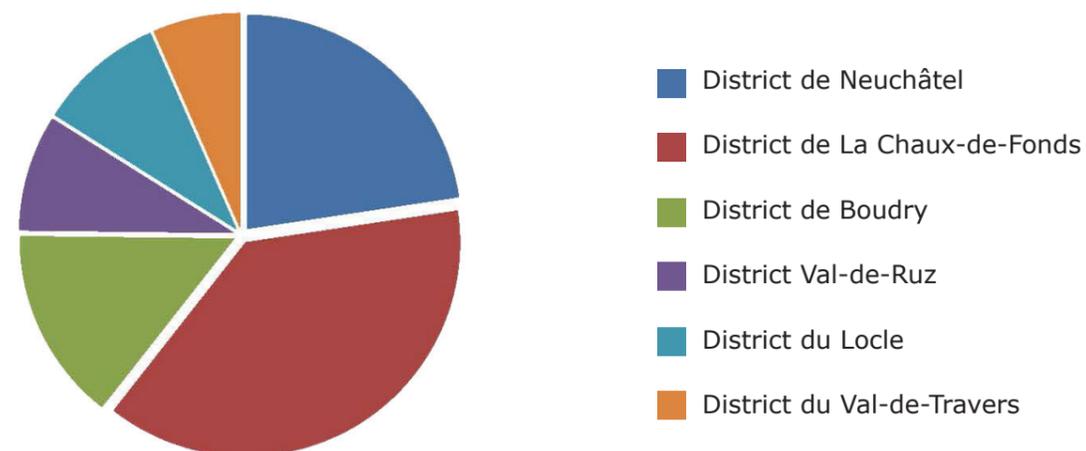
#### Domaines du droit



122 situations ont nécessité un suivi plus approfondi et l'ouverture d'un dossier pour rédiger un courrier, une opposition ou un recours. Une aide a également souvent été apportée pour rédiger des conventions d'entretien tenant compte équitablement des intérêts de tous les membres de la famille. Plusieurs personnes ont en outre eu besoin d'un appui suite au durcissement de la loi sur les étrangers et notamment à une rétrogradation du permis C en permis B.

La population, provenant de toutes les parties du canton, a pu bénéficier de conseils juridiques.

#### Provenance



### Soutien aux personnes suivies par les autres secteurs du CSP

Une grande partie du travail du secteur juridique a également été consacrée aux personnes suivies par le secteur « Social-prévention et désendettement », en lien notamment avec les taxations fiscales, les saisies ou encore le droit à des prestations d'assurances sociales.

Des problématiques rencontrées par les bénéficiaires du secteur « Réfugiés » ont également été soumises au secteur juridique, par exemple en matière de contrats de bail, de remboursement de frais médicaux par l'assurance-maladie ou encore de formation hors canton.

### Soutien aux institutions extérieures

Le Centre social protestant a toujours un contrat de collaboration avec Pro Senectute pour répondre aux problématiques juridiques rencontrées par ses bénéficiaires, notamment en lien avec les prestations complémentaires. De nombreuses institutions œuvrant dans le domaine social posent également des questions pour pouvoir aider au mieux leurs bénéficiaires.

#### L'ÉQUIPE DU SECTEUR JURIDIQUE

Laurence Hänni, avocate pour le bureau de Neuchâtel  
 Crystel Dufaux Hess, avocate pour le bureau de La Chaux-de-Fonds et pour Pro Senectute  
 Cindy Pellaton, stagiaire au bureau de La Chaux-de-Fonds en août-septembre

## SECTEUR PROCÉDURE D'ASILE

BUREAU DE CONSULTATION JURIDIQUE POUR REQUÉRANTS D'ASILE

### Activité d'accueil, de conseil et de suivi juridique

L'année 2019 a impliqué de nombreux changements en raison de l'entrée en vigueur de modifications importantes de la loi sur l'asile au 1er mars 2019. L'objectif premier de la nouvelle procédure en matière d'asile est de réduire la durée de traitement des demandes à 140 jours en principe. Si ce délai ne peut être respecté ou si la cause présente des difficultés particulières, les requérants d'asile sont attribués aux différents cantons par décision du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) dans le cadre d'une procédure dite étendue. Ces personnes se voient ainsi accueillir dans les centres cantonaux de premier accueil, soit en l'occurrence au Centre de Tête-de-Ran pour le canton de Neuchâtel.

Pour accompagner ce changement, la loi prévoit une aide juridique dans les centres fédéraux de procédures d'asile, d'une part, et dans chaque canton en cas de procédure étendue, d'autre part. Un appel d'offre a été lancé pour fournir cet accompagnement juridique. Le CSP Neuchâtel a obtenu le mandat pour l'ensemble des requérants d'asile attribués au canton et s'est donc engagé à suivre l'intégralité des personnes concernées jusqu'à ce que le SEM statue sur leur demande de protection.

Au cours de l'année 2019, le secteur « Procédure » a donc agi non seulement en faveur des personnes soumises à cette nouvelle procédure (21 personnes), dans le cadre de ce nouveau mandat, mais a également continué d'accompagner les requérants d'asile dont la procédure est menée selon l'ancien droit, et ce quel que soit le stade de la procédure.

La permanence juridique hebdomadaire est restée et restera accessible à l'ensemble des personnes issues de l'asile.

226 dossiers suivis  
sur le plan juridique

252 permanences  
sans rendez-vous

21 personnes  
suivies dans  
le cadre de  
la nouvelle  
procédure

### Principales provenances des personnes dont le CSP Neuchâtel a suivi juridiquement la procédure

Comme les années précédentes, l'immense majorité des personnes qui nous ont sollicitées provenaient de quatre pays, soit l'Érythrée, l'Afghanistan, la Somalie et la Syrie. Il n'en demeure pas moins que le CSP a eu à traiter des demandes de protection de ressortissants d'origine très diverses (dont l'Éthiopie, l'Irak, l'Iran, le Pakistan).



Érythrée: 64 personnes



Afghanistan: 33 personnes



Somalie: 18 personnes



Syrie: 18 personnes

Le constat quant au fait que l'ensemble des requérants d'asile dont s'occupe le CSP Neuchâtel sont originaires de pays où la situation en matière de droits de l'homme est préoccupante reste ainsi pertinent.

## Principes d'interventions

Le bureau de consultation juridique du CSP met un accent important sur la prise en charge des dossiers aussi rapidement que possible afin d'avoir la possibilité d'instruire de manière complète les demandes de protection.

L'expérience a en effet permis de démontrer qu'un suivi des dossiers des requérants dès leur arrivée en Suisse permet de procéder à une analyse juridique anticipée correcte de leur situation avant le rendu d'une décision, ceci sur la base de leur vécu. Il nous est ainsi possible d'aiguiller les personnes qui nous consultent en mettant l'accent sur des éléments de preuves qui seraient pertinentes de déposer ou sur des aspects de leur récit qu'elles devraient développer davantage par exemple. Ce suivi conséquent est à nos yeux primordial. Il nous permet également de travailler en amont avec les requérants pour les aider au mieux à anticiper et à se préparer aux décisions qu'ils recevront vraisemblablement. Ce souci de transparence dicte ainsi notre activité au quotidien.

## Constats

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi a effectivement raccourci d'une manière générale la durée moyenne d'une procédure d'asile. Ainsi, sur les 226 dossiers suivis en 2019, 175 ont fait l'objet d'une décision.

La cohabitation de plusieurs types de procédures régies sous différents régimes juridiques n'a pas suscité d'importants problèmes d'organisation, notamment en raison d'une ligne claire des priorités des interventions. Le CSP se doit d'accueillir toute personne et de lui offrir informations et conseils, quelque soit le stade de sa procédure et la problématique qu'elle rencontre. Toutefois, il n'y a intervention sur le plan juridique que dans les cas qui le justifient.

### L'ÉQUIPE DU SECTEUR PROCÉDURE D'ASILE

Mélanie Müller, juriste  
Aurélie Planas, avocate

## SECTEUR RÉFUGIÉS STATUTAIRES

### L'accompagnement et l'aide sociale pour les réfugiés statutaires en chiffres

En 2019, 92 nouvelles personnes ont été suivies par le secteur « Réfugiés statutaires » (incluant les naissances et les personnes venues par regroupement familial) et 23 nouveaux dossiers de réfugiés lui ont été attribués. Les nationalités les plus représentées sont l'Érythrée, l'Afghanistan et la Syrie. À fin décembre 2019, le secteur suivait 779 personnes au total.

### Éléments marquants de l'année 2019

Le rapport annuel précédent mentionnait l'entrée en vigueur en mai 2019 de l'Agenda Intégration Suisse de la Confédération qui fixe des objectifs précis pour l'intégration des réfugiés et personnes admises à titre provisoire. De cet agenda est notamment né le projet « ESPACE » (Espace Socio-Professionnel d'Acquisition de Compétences et d'Expériences) du canton de Neuchâtel, actuellement en construction, et dont le CSP est partie prenante.

Comme souvent, et parce que notre action est à l'intersection de plusieurs domaines tels que l'asile, l'aide sociale, l'insertion sociale et professionnelle, de nombreux changements à venir modifieront plus ou moins en profondeur notre travail. C'est le cas avec la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle du canton ou encore le changement de programmes informatiques de gestion de l'aide sociale et de suivis des dossiers. Ces changements interviendront prochainement, mais leur préparation nous a déjà occupés en partie sur l'année 2019.

Du côté de l'équipe des assistants sociaux, Line Voegtli Demarle a été accueillie à l'été, puis Elodie Da Costa en novembre. Le secteur a également pu bénéficier du soutien de plusieurs civilistes qui se sont succédés. Enfin, Milena Boulianne-Lavoyer a été nommée responsable d'équipe des assistants sociaux du secteur.



## SECTEUR INSERTION MIGRATION ASILE

### Modules de formation pour l'autonomie administrative

Cette année a aussi vu la poursuite d'un important travail pour permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale de prendre en charge la gestion de leur caisse maladie dans le cadre d'un module de formation d'une demi-journée intitulé « Ma caisse-maladie ce n'est pas un souci! ». Cinq formations ont été données en 2019. Elles ont réuni 45 participants, représentant 93 personnes en tout, désormais responsables de gérer leur caisse-maladie.

Les collaborateurs et collaboratrices du secteur continuent d'approfondir ce nouveau fonctionnement où il s'agit de « faire avec » et non « à la place » en formant les usagers. Cela a également transformé les premiers entretiens lors de l'ouverture d'un dossier avec l'introduction d'un classeur contenant le module « J'ai obtenu l'asile ! Que se passe-t-il ? » qui présente, entre autre, les principaux changements que leur nouvelle situation juridique leur impose, les us et coutumes suisses et les grandes étapes qui les attendent (telles que la recherche d'un logement, les cours de français, etc.). Le secteur compte poursuivre ses efforts en ce sens, avec notamment l'élaboration d'autres modules de formation visant l'autonomie des personnes.

### L'ÉQUIPE DU SECTEUR RÉFUGIÉS STATUTAIRES

Milena Boulianne-Lavoyer, assistante sociale et responsable d'équipe  
Sylvain Aubert, assistant social  
Florence Baldacchino, assistante sociale  
Mélanie Cuttat, assistante sociale  
Elodie Da Costa, assistante sociale depuis novembre  
Alexandre-Maximilien Joly, assistant social  
François Konrad, assistant social  
Line Voegtli Demarle, assistante sociale depuis mai

Carmen Weber, responsable secrétaire-comptable  
Silvia Mannino, secrétaire-comptable  
Valérie Pont, secrétaire  
Rachelle Wisard, secrétaire-comptable

Guillaume De Pury, civiliste jusqu'en mars  
Albion Kryeziu, civiliste de mai à novembre  
Alexis Dunand, civiliste depuis novembre

### En bref

L'accompagnement individuel et collectif proposé par le Secteur Insertion Migration Asile (SIMA) du CSP consiste, au travers de ses trois mandats, en une série de mesures préparatoires visant, à terme, l'insertion en emploi ou en formation des personnes réfugiées ou admises provisoirement.

### Conseil en insertion socio-professionnel (projet CISP)

Ce projet a été reconduit pour la quatrième année consécutive. Le CISP a pour mission d'intervenir dès l'octroi de l'asile de la personne réfugiée et de l'accompagner dans l'élaboration d'un projet qui vise son insertion professionnelle en Suisse.

Quelques chiffres permettent de présenter le projet CISP pour l'année 2019 :

- 59 réfugiés ont été rencontrés entre janvier et décembre
- 57 stages, allant de quelques jours jusqu'à 3 mois ou plus, ont été mis sur pied
- 3 personnes ont trouvé un emploi correspondant à leurs attentes et sont sorties de l'aide sociale et 9 autres ont trouvé un travail à temps partiel
- 12 personnes ont débuté un apprentissage (CFC ou AFP) en août

### ECHELLE

ECHELLE est financé par le COSM sur les forfaits d'intégration, avec une possibilité d'accueillir également des réfugiés et personnes admises provisoirement à charge du canton (financement de l'ODAS et du SMIG). La mesure s'adresse à des personnes suivies par le CSP, Caritas et le SMIG. Voici quelques chiffres pour l'année 2019 :

- 58 personnes ont été accompagnées entre janvier et décembre
- 2 sessions de cours « Le Monde du Travail en Suisse » ont été organisées
- 51 stages, allant de quelques jours jusqu'à 3 mois ou plus, ont été mis sur pied
- 24 signatures de contrats de travail : en CDI ou en CDD, à plein temps, tarif horaire ou à temps partiel
- 2 personnes ont débuté un apprentissage (CFC ou AFP) en août

### MyConnection

Ce projet-pilote, soutenu par la Confédération, contribue à augmenter le taux de titulaires d'une formation du secondaire II tout en soutenant les milieux économiques dans leur volonté d'intégrer en formation de jeunes migrants. Le projet s'adresse effectivement à des jeunes de 15 à 25 ans, majoritairement issus de l'asile, arrivés tardivement en Suisse et sans formation préalable. Il consiste en une aide à la recherche d'une place d'apprentissage et un suivi durant les 18 premiers mois de formation. Durant cette période, les jeunes peuvent notamment bénéficier d'un soutien scolaire individuel en français et en maths. Le suivi social du jeune est assuré par des conseillères en insertion qui déchargent ainsi les entreprises de ces aspects-là. En août 2019, 11 jeunes ont débuté un apprentissage dans les domaines suivants : bâtiment, restauration, pharmacie, soins et agriculture.



### L'ÉQUIPE DU SECTEUR INSERTION MIGRATION ASILE

Carine Tacchella, conseillère en insertion et responsable d'équipe  
 Marilyn Cottier, conseillère en insertion  
 Evguenia Klokova-Dubois, conseillère en insertion et chargée de cours  
 Elisa Tamburini, conseillère en insertion

## SECTEUR CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE

En début d'année et jusqu'à la fin du mois de mai, le service de consultation conjugale représentait un poste de travail à 60%. Dès juin, ce poste a été augmenté de 20% avec l'engagement d'un second conseiller conjugal.

Heidi Rihs est responsable du secteur et Antoine Borel occupe le poste à 20%. Ce professionnel n'est pas un inconnu de notre institution; en effet, il a travaillé de nombreuses années dans ce service en assumant également la fonction de responsable.

Pour l'élaboration de ces statistiques, nous avons bénéficié du nouveau logiciel « Abacus » qui était déjà en fonction dans notre institution. Cependant cet outil a été modifié afin qu'il réponde aux besoins spécifiques de notre service. Ce logiciel a été conçu sur mesure avec une collaboratrice du SIEN (service informatique de l'entité neuchâteloise) et la conseillère conjugale.

### Dossiers et entretiens

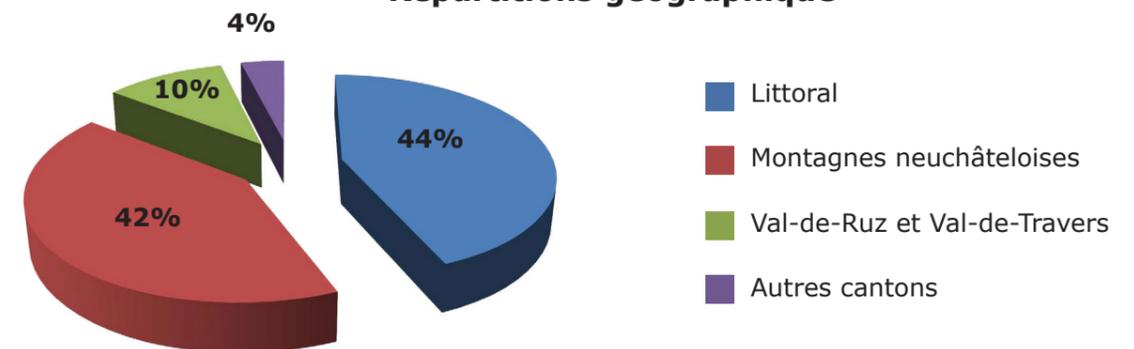
Les deux conseillers conjugaux ont traité 103 dossiers : 81 dossiers de couples et 22 dossiers individuels (personnes venues seules en consultation).

Durant l'année, 88 dossiers ont été ouverts et 15 dossiers concernent des clients qui avaient débuté leur démarche en conseil conjugal en 2018. Les statistiques démontrent que le nombre de dossiers repris des années passées est en diminution. Cependant, le nombre total des situations suivies est assez identique aux années précédentes et ceci en raison de l'augmentation plus importante des dossiers ouverts durant l'année en cours.

Actuellement, la tendance des clients est d'accomplir un travail thérapeutique à court terme; leur objectif étant de trouver des solutions concrètes à leurs difficultés. Apparemment, le besoin de faire un travail psychologique approfondi afin d'améliorer la connaissance de soi et mieux comprendre les conséquences de son propre fonctionnement sur la relation conjugale n'est plus une priorité auprès des couples.

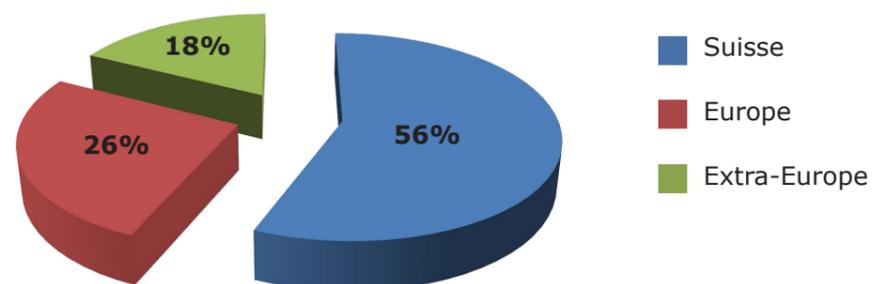
Les deux professionnels ont effectué 357 entretiens répartis de la façon suivante : 280 entretiens de couple et 77 entretiens individuels.

### Répartitions géographiques

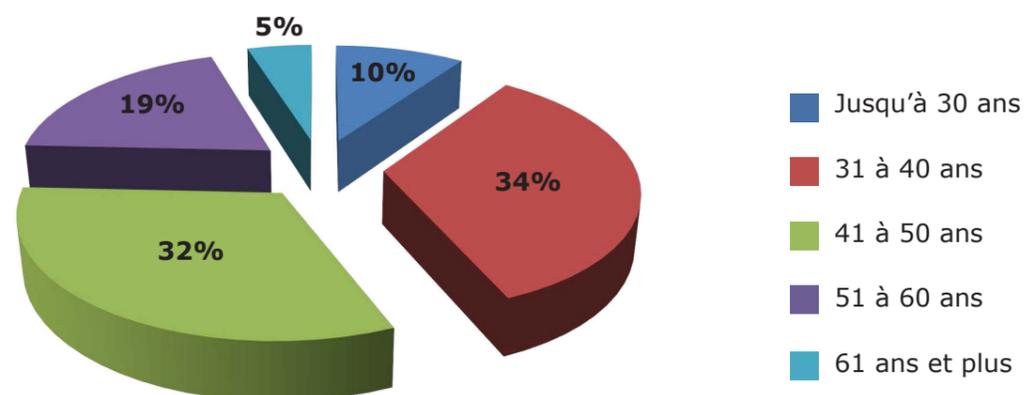


Une augmentation de 13% est à noter pour le nombre de clients provenant des Montagnes neuchâteloises en 2019 par rapport à 2018.

### Nationalité



### Tranches d'âge



### Nombre d'années de vie commune

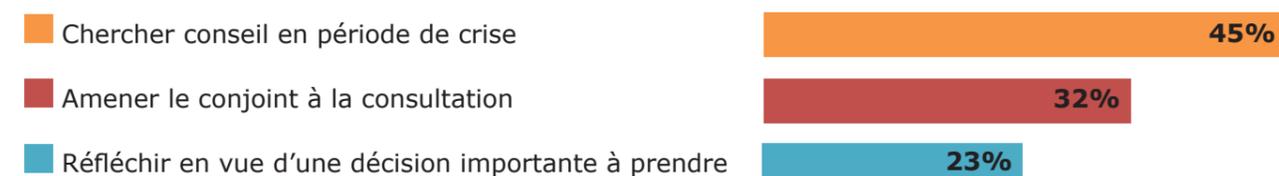


Il est à relever que ce sont les jeunes couples (de 0 à 10 ans de vie commune) qui sont majoritaires dans notre consultation (53% de notre clientèle). Ceci s'explique en raison du fait que les partenaires, au début de leur vie commune, sont confrontés à de multiples changements. Entre autres, ils prennent conscience de l'écart entre la vie de couple idéalisée et la réalité du quotidien. Après ce premier constat, l'enjeu est de maintenir les sentiments amoureux tout en gérant la répartition des tâches domestiques. En consultation conjugale, ils peuvent verbaliser ces différents aspects et exprimer leurs émotions dans un cadre protecteur et confidentiel.

Un autre défi des couples contemporains est la planification des besoins individuels de chacun, sans fragiliser la relation de leur couple. Ces dernières années, nous percevons un changement avec la place grandissante des réseaux sociaux. Les partenaires, tout en restant chez eux, sont en lien avec d'autres personnes, ce qui peut donner l'impression que le conjoint pourrait s'investir davantage pour ses amis que pour le couple.

### Demandes et problématiques

Les demandes les plus fréquentes pour les personnes venant consulter seules sont :



Pour les couples, les demandes les plus fréquentes sont :



En comparant ces deux tableaux, malgré que les intitulés soient quelque peu différents, nous pouvons dire que la plupart des clients viennent en consultation conjugale lorsqu'ils sont en crise.

Une différence notable entre les personnes venant seules en consultation et les couples, est le thème de la séparation. En effet dans l'item « réfléchir en vue d'une décision importante à prendre », fréquemment ce sont les personnes seules qui viennent consulter avant d'envisager la séparation. Elles ressentent le besoin d'en parler dans un endroit neutre.

## SECTEUR INSERTION DE LA JOLIETTE

Au cours des séances, les problématiques sont évaluées selon des items élaborés au moment de créer le nouveau programme informatique « Abacus ».

Pour les clients venus seuls, les difficultés les plus fréquentes sont :

- Problèmes relationnels avec violences psychologiques (18%)
- Relations extra-conjugales (14%)
- Demande de séparation/divorce (14%)
- Impasse relationnelle/usure relationnelle (14%)
- Rester ensemble ou non (9%)
- Violences conjugales (4%)
- Crise aiguë (4%)

Pour les couples, les problématiques les plus fréquentes sont :

- Problèmes relationnels avec violences psychologiques (30%)
- Impasse relationnelle/usure relationnelle (16%)
- Crise aiguë (16%)
- Relations extra-conjugales (9%)
- Problèmes relationnels liés à une addiction (6%)
- Violences conjugales (4%)
- Conflits parents/enfant (4%)
- Menace séparation/divorce (3%)

Dans les deux cas, le pourcentage des problèmes relationnels avec violences psychologiques est élevé. Ce fait est dramatique, car d'un point de vue de santé publique, cela reflète une insécurité intrafamiliale, d'où des souffrances importantes, notamment pour les enfants qui sont démunis face aux comportements violents des parents. Les couples qui viennent nous consulter, malgré la honte qu'ils peuvent ressentir dans un premier temps, prennent conscience que, en verbalisant leurs frustrations et leur colère, ils peuvent trouver de nouvelles façons de communiquer et ainsi mieux maîtriser leurs émotions négatives.

La permanence téléphonique de l'Arc jurassien pour les couples et les familles en crise (0840 420 420) a fonctionné régulièrement durant l'année 2019. Les professionnels ont reçu 44 appels téléphoniques et ont répondu à 6 mails.

### L'ÉQUIPE DU SECTEUR CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE

Heidi Rihs, conseillère conjugale, responsable du secteur  
Antoine Borel, conseiller conjugal

### Introduction

La Joliette CSP bâtie en 1648, c'est avant tout une magnifique bâtisse située à La Jonchère au centre du canton. Elle a su traverser les siècles en s'adaptant au changement et au confort moderne, sans en perdre son cachet. Depuis 1997, elle accueille le secteur insertion du Centre social protestant du canton de Neuchâtel.

Sa mission est d'offrir un lieu permettant aux bénéficiaires de renouer avec une vie sociale. Le fait de leur permettre de se responsabiliser autour de travaux et de mandats valorisants les conduit à se réapproprier un cadre structurant. L'encadrement proposé les encourage à se fixer des objectifs personnels dans le respect de ses engagements, la reconnaissance de ses compétences et la prise en compte de ses limites.

La Joliette est aussi une entreprise formatrice de niveau CFC, puisqu'elle forme des apprentis ASE.

### 7 secteurs de travail

1. Cuisine, boulangerie et cafétéria
2. Intendance
3. Menuiserie et métiers du bâtiment
4. Bois et transport
5. Artisanat
6. Espace vert
7. Multimédia et communication

La diversité des secteurs est une richesse qui permet à un maximum de participants de trouver un ancrage, se découvrir des compétences, développer leur créativité ou encore leur esprit d'équipe et la collaboration. Ceci favorise ainsi la revalorisation nécessaire à la re/construction de l'estime de soi.

À cela s'ajoute des ateliers de soutien tels que cours de français de base, soutien en informatique de base, ateliers de techniques de recherche d'emploi, ateliers de développement personnel, ainsi que des formations spécifiques aux ateliers.

### Bref survol des activités en 2019

L'année 2019 est une année à marquer d'une pierre blanche car de précieux jalons ont été posés pour l'avenir. D'importants travaux de rénovation et d'amélioration des locaux ont été entrepris, dans le but d'accueillir à la Joliette en janvier 2020 le programme Ressources, repris par le CSP à la demande du canton.

En parallèle, la rénovation de la boutique de seconde main du CSP attenante aux locaux a été réalisée afin de dynamiser le site.

Un accent important a été mis sur l'instauration et le respect des nouvelles exigences visant à permettre à un maximum de participants d'atteindre le Pronostic 1, élément prévu dans la mise en place de la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle du canton.

L'audit annuel de certification à la norme de qualité EduQua a eu lieu en septembre avec succès. Le concept qualité est un des outils de contrôle et de monitoring essentiel de la Joliette CSP.

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Milvignes a mandaté la Joliette pour l'exploitation du foyer du Théâtre de Colombier. Cette activité a lieu lors des 9 dates des spectacles organisés par la commune sur l'année. Ce mandat est pour les participants fort utile et valorisant. En effet, l'on y pratique dans des conditions réelles le savoir-être lors des contacts avec la clientèle ainsi que les mathématiques lors des encaissements des consommations. Il faut également préparer la marchandise, la livrer au théâtre, préparer et servir les repas aux artistes. Cela permet aussi d'évaluer la disponibilité des participants pour le travail en soirée et en week-end. C'est aussi pour eux l'occasion de pouvoir assister gratuitement aux spectacles.

Soucieux du développement durable, avec l'appui d'une spécialiste, le secteur espace vert expérimente une méthode de permaculture au jardin de la Joliette, en parallèle à la culture conventionnelle.

En ce qui concerne le secteur cuisine/boulangerie/caféteria/intendance, 40 à 50 repas sont confectionnés en semaine à midi. À cela s'ajoute la réalisation, sur demande, des apéritifs et des buffets dinatoires le tout en respectant à la lettre le Guide des Bonnes Pratiques en Hôtellerie et Restauration (GBPHR).

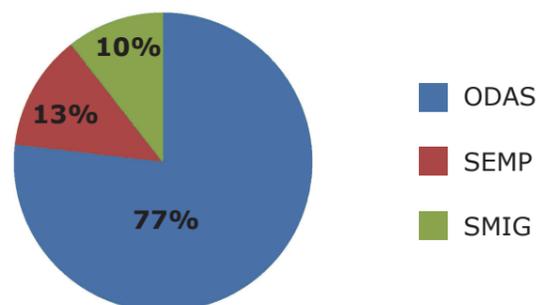
La Joliette CSP reste toujours très active dans le soutien aux associations neuchâteloises (liste non exhaustive) : transports et installations des stands pour les Marchés de l'Univers, soutien à la Journée des réfugiés organisée chaque année au centre-ville de Neuchâtel, fête de Noël de Cœur à Cœur à La Chaux-de-Fonds, marché de Noël de QG aux anciens abattoirs de La Chaux-de-Fonds, distribution de nourriture Table Suisse, etc.

### Statuts des participants

En 2019, le mandat de prestation est passé de 27 EPT à 33 EPT (équivalents pleins temps) et le programme a ainsi accueilli durant l'année 95 bénéficiaires au total.

Provenance des 95 participants qui ont participé à la mesure :

Contrat ISP ODAS, 73 personnes  
Contrat SEMP LACI (AC et ACC), 12 personnes  
Provenance de l'OSAS (SMIG), 10 personnes



### Conclusion

L'année 2019 a été riche en investissement, de nombreux chantiers ont été menés à bien. Le personnel d'encadrement est engagé, bien formé, animé d'un excellent esprit d'équipe et soucieux de répondre professionnellement aux demandes de la clientèle.

Le dispositif a permis aux bénéficiaires d'avancer dans leur processus d'insertion. Dans le meilleur des cas, ces derniers ont accédé directement à un emploi, pour d'autres, ils ont pu mettre en place une dynamique visant l'autonomisation. Ce concept d'accompagnement personnalisé permet de faire évoluer favorablement la situation des participants.

Cette structure est en constante évolution, prête à se remettre en question en fonction de la variation des besoins de sa clientèle, à l'écoute et soucieuse de répondre aux demandes des mandataires, tout en conservant ses valeurs.

La Joliette CSP est un lieu particulièrement adapté au processus de renforcement de l'estime de soi. Elle permet aux personnes de se re/découvrir, de se réapproprier et d'acquérir des compétences; ainsi que de consolider les savoirs, savoir-être et savoir-faire, éléments indispensables à la vie en société. Ceci est une étape indispensable à une réinsertion sociale et/ou professionnelle durable.

Pour plus d'informations : [www.joliette.ch](http://www.joliette.ch)

### L'ÉQUIPE DU SECTEUR INSÉRTION DE LA JOLIETTE

Jean-François Moser, responsable de la Joliette  
Ranya Tamer, coordinatrice en insertion et adjointe du responsable  
Camille Rollier, responsable atelier artisanat  
Micaël Schmutz, responsable atelier jardin et transport  
Siméon Pfister, responsable atelier menuiserie et métiers du bâtiment  
Joël Ferlisi, apprenti ASE jusqu'en août  
Vincent Guillet, apprenti ASE jusqu'en août et responsable social depuis août  
David Ruchat, apprenti ASE 1e année depuis août  
Antoinette Marié, coach en formation  
Gaston Verdon, gestalt thérapeute coach  
Daniel Pellaux, référent pédagogique

## SECTEUR RAMASSAGE ET BOUTIQUE

2019, année de transition pour le secteur vente seconde main : la boutique de La Jonchère a fermé ses portes le 2 février, pour laisser la place à la tant attendue rénovation-transformation de la grange. Bonne surprise : le manque à gagner découlant de cette fermeture (11 mois sur l'exercice 2019) ne s'est pratiquement pas fait ressentir, au vu des bons résultats des deux autres boutiques de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, ainsi que du service débarras. Le produit des ventes et des débarras s'est élevé cette année à CHF 759'129.67 contre CHF 763'538.85 en 2018.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous savons que la boutique de La Jonchère inaugurera ses nouveaux locaux au courant du mois de février 2020, et que nous pourrons enfin agrandir la boutique de Neuchâtel dès l'été 2020. Nous reviendrons sur ces travaux dans notre prochain rapport. Mais rappelons ici que ces échéances sont primordiales car elles permettront d'accroître le bénéfice du secteur vente de seconde main qui, rappelons-le, contribue à maintenir l'équilibre financier du CSP, et donc les prestations sociales offertes à la population neuchâteloise.

Nous tenons ici à remercier le secteur insertion de la Joliette, ses participants et l'équipe encadrante, qui ont non seulement enduré les nuisances des travaux de rénovation de la grange tout au long de l'année avec flegme et bonne humeur, mais aussi souvent mis la main à la pâte, participant à certains travaux de rénovation.

Un chaleureux merci à toutes les personnes qui pensent à donner au CSP du matériel de seconde main, à nos clients pour leur fidélité, à notre équipe de professionnels des boutiques et du ramassage, et bien sûr aux nombreux bénévoles dont l'engagement constitue la clé de la réussite de ce secteur.



### L'ÉQUIPE DU SECTEUR RAMASSAGE ET BOUTIQUE

Claudine Ioset, responsable de la boutique de La Chaux-de-Fonds  
Christine La Fata, responsable de la boutique de Neuchâtel  
Joël Ferlisi, responsable de la boutique de La Jonchère depuis août  
Baptiste Tritten, responsable de l'équipe des ramasseurs  
Jordi Bosch Bofill, ramasseur  
Sylvain Jeancler, ramasseur  
Julien Nydegger, ramasseur

## POLITIQUE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

### Notes concernant l'exercice 2019

Le budget prévoyait un résultat négatif de **CHF 180'344.50**. L'exercice se boucle par une perte de **CHF 114'281.93**.

Le total des recettes les plus importantes (subventions et donations, prestations, recettes des boutiques et débarras, contributions volontaires, recettes des Amis du CSP, de l'Appel de Mars, la Joliette) se monte à **CHF 4'496'268.80** en 2019.

Les activités du CSP – la Joliette ont été intégrées à la Fondation par consolidation au 31 décembre 2015.

### Fonds affectés externes

La fortune de ces fonds se monte à **CHF 536'059.22**, valeur boursière au 31.12.2019.

Il s'agit des fonds :

- Alice Christian
- Fonds Veuves et Orphelins
- Fonds des Incurables
- Fonds Particulier
- Fonds Désendettement
- Fonds des Réfugiés
- Fonds des Amies de la Jeune Fille
- Fonds Rougemont de Löwenberg

La fortune du fonds de soutien s'élève au 31.12.2019 à **CHF 2'145'590.10**.

Rapport de l'organe de révision et comptes 2019 de la Fondation du centre social protestant Neuchâtel, CSP : [www.csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/](http://www.csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/)

### L'ÉQUIPE DU SECTEUR FINANCIER

Fabienne Sallin, responsable financière  
Laure Godat, secrétaire administrative



**VISITEZ NOS BOUTIQUES !**

LES **BOUTIQUES** DE SECONDE MAIN DU **CSP** PROPOSENT  
DU MATÉRIEL **RECYCLÉ** DE QUALITÉ À **PETITS PRIX**.  
**AIDEZ** EN CHINANT !

[WWW.CSP.CH/NEUCHATEL](http://WWW.CSP.CH/NEUCHATEL)

**CSP**

**CENTRE SOCIAL PROTESTANT  
NEUCHÂTEL**

CCP 20-4713-9  
IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9

**Un grand MERCI pour votre soutien !**